

Objet : Nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-BERNARD

Le Maire de SAINT-BERNARD

VU le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 123-6 et R. 123-11 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2026 fixant à dix le nombre des membres du CCAS : 5 membres élus au sein du Conseil et 5 membres nommés par le Maire;

CONSIDERANT que les membres nommés doivent être choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-BERNARD :

Madame Dominique BOUTY

Domiciliée 2 chemin des Erables à SAINT-BERNARD

Représentant des associations de personnes handicapées du département de l'Ain

Madame Mireille GARCIA

Domiciliée 151 Chemin du Carre à SAINT-BERNARD

Représentant de l'Union départementale des associations de retraités et de personnes âgées de l'Ain

Madame Virginie GEFFROY

Domiciliée 321 Chemin des Erables à SAINT-BERNARD

Représentant de l'Union départementale des Associations Familiales de l'Ain

Madame Nathalie DUGAST

Domiciliée 144 chemin du Relais à SAINT-BERNARD

Monsieur Robert MAZZOTTI

Domicilié 215 chemin du Bois du Lys à SAINT-BERNARD

ARTICLE 2 – Madame le Maire, Présidente du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Ain
- et à l'Union départementale des associations familiales de l'Ain

Fait à SAINT-BERNARD, le 16/04/2026
Le Maire, **Bélanda TERACOL**



Acte rendu exécutoire après
Réception en Préfecture le
Et publication le 17/04/2026